

EVEIL, enveloppe pour la vie, l'épanouissement et l'implication des lycéens

2024/2025

Formulaire de demande d'acompte (**facultatif**)

À retourner par courriel uniquement : eveil@bourgognefranchecomte.fr

Lycée :

Ville :

Prénom, nom du chef d'établissement :

Je sollicite le versement de l'acompte de 25% de la subvention votée le 15 mars 2024 pour mon établissement, tel que le règlement d'intervention (RI) de la Région adopté le 24 février 2023 l'autorise.

L'établissement s'engage à mener à bien en 2024/2025 au moins un projet conforme aux règles édictées dans ce règlement (RI disponible sur le site <https://www.bourgognefranchecomte.fr>).

J'ai bien noté que seules les dépenses de fonctionnement sont éligibles et que si mon lycée comporte un internat, au moins un projet au bénéfice des élèves internes devra être présenté.

Fait à :

Le :

Visa du chef d'établissement
(tampon + signature)